

Conférence de presse de printemps 2007

Mercredi 2 mai 2007

Postulats en faveur d'une politique de croissance pour la législature à venir

- 1 Formation et recherche**
- 2 Énergie et environnement**
- 3 Finances et impôts**
- 4 Politique de concurrence**
- 5 Politique économique extérieure**

1 Formation et recherche : accroître les ressources, optimiser l'efficacité, améliorer la coordination

La Suisse s'est placée au deuxième rang du dernier « Innovation Scoreboard » de l'UE, un indice mesurant la performance des pays dans le domaine de la formation et de la recherche. Elle a même remporté la première place du classement établi par le World Economic Forum, en 2006, en matière de compétitivité. Le fait que la Suisse figure systématiquement dans le peloton de tête des derniers palmarès internationaux relatifs à la compétitivité et à la capacité à innover est des plus réjouissants.

Dans un système d'économie de marché, les entrepreneurs, les entreprises et des employés motivés sont les piliers de l'innovation. Celle-ci ne résulte pas de travaux consensuels. Elle n'est pas non plus le fruit de politiques de l'innovation et de la technologie pilotées par l'État, où ce dernier choisit le vainqueur. L'innovation n'est pas centralisée, elle se produit dans les quelque 300 000 entreprises de grande, moyenne et petite taille de tout le pays. Pour s'épanouir, ces entreprises, les PME en particulier, ont besoin d'une politique économique favorisant l'innovation et d'une réglementation modérée. Des entreprises innovantes et des instituts de recherche performants collaborant de manière pragmatique avec l'économie privée sont les conditions principales de la croissance et d'un taux d'emploi élevé.

L'innovation implique la formation et la recherche. economie suisse n'a cessé de s'engager pour un système de formation et de recherche performant. De même, l'économie s'est toujours battue bec et ongles pour que les ressources étatiques soient réparties dans les domaines générant les plus fortes impulsions : la formation professionnelle, les hautes écoles, la recherche fondamentale, la recherche

appliquée et le développement. La Suisse a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'un bon système scolaire encourageant la performance, d'une formation professionnelle orientée vers l'avenir et adaptée aux besoins du marché du travail et de hautes écoles dispensant une excellente formation. À cet effet, une recherche de premier plan est indispensable dans les disciplines importantes pour l'économie. S'il est vrai que la Suisse ne peut pas tout se permettre dans les domaines de la formation et de la recherche, les activités dans les principaux domaines doivent néanmoins satisfaire les plus hautes exigences internationales.

Postulats : Formation et recherche

Message FRI : des investissements payants pour davantage d'innovations

Le message FRI poursuit deux objectifs stratégiques : premièrement, assurer et renforcer la qualité dans le domaine de la formation et, deuxièmement, stimuler l'excellence scientifique et la compétitivité dans les domaines de la recherche et de l'innovation pour favoriser une croissance solide. Cette année, il s'agit de renouveler les crédits en faveur du système de formation, de recherche et d'innovation. Le 24 janvier 2007, le Conseil fédéral a transmis aux Chambres fédérales le message FRI 2008-2011 dans lequel il propose une augmentation annuelle moyenne des ressources de 6 % par an. Ce taux de croissance du crédit annuel est un taux global, certains secteurs importants voient leur budget augmenter dans une proportion bien supérieure (8,7 % pour la formation professionnelle, 7,8 % pour les hautes écoles spécialisées, 7,5 % pour le fonds national et 7,3 % pour la CTI). **Pour l'économie suisse, il est indispensable que les sciences naturelles et la formation des ingénieurs gagnent en importance.** La formation professionnelle doit aussi constituer une priorité. Les milieux économiques considèrent que ce projet, qui coûtera quelque 21,2 milliards de francs, pose des bases solides qui permettront à la Suisse de confirmer sa place dans la société du savoir. **Cela suppose toutefois des adaptations structurelles et organisationnelles de même qu'une affectation judicieuse et efficace des ressources.**

Si les finances sont une chose, la structure, l'organisation et l'efficacité du système de formation et de recherche en sont une autre. Un système de formation et de recherche d'avenir ne doit pas échouer faute de financement. Une augmentation des dépenses de formation n'entraîne pas automatiquement une amélioration du capital humain, tout comme une augmentation des dépenses de l'Etat pour la R+D ne stimule pas immédiatement la croissance. Le fait de disposer de suffisamment de moyens est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour garantir le succès. L'utilisation efficace des ressources dans un environnement encourageant la créativité, la motivation, la propension à prendre des risques et la curiosité est tout aussi décisif. Ces facteurs « mous » ne peuvent être influencés ou façonnés via le message FRI.

La société doit être ouverte à la nouveauté, à la performance et elle doit favoriser l'esprit d'entreprise. Les dépenses de formation et de recherche constituent un investissement pour l'avenir seulement si elles ne se traduisent pas par une augmentation de l'endettement hypothéquant le développement de l'économie et de la société. Le Conseil fédéral donne un signal fort en définissant les domaines FRI comme une priorité. Par conséquent, il est primordial que les ressources prévues pour les domaines FRI soient effectivement disponibles jusqu'à la fin de la période. Assurer cette disponibilité est plus décisif que relever les crédits sur un coup de tête sans pouvoir tenir les promesses sur la durée.

Loi-cadre sur les hautes écoles : la Confédération et les cantons doivent mieux collaborer

En acceptant les articles constitutionnels sur la formation, la Suisse s'est prononcée en faveur d'une collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine des hautes écoles. Il importe désormais de trouver rapidement une solution juridique afin que la loi-cadre permette à nos hautes écoles

de se positionner de manière autonome sur le marché international de la formation. Cela suppose une autonomie maximale pour les différents établissements, mais aussi le courage de se différencier clairement. La Suisse ne possède pas le potentiel nécessaire pour permettre à toutes les hautes écoles – elles sont plus de 60 – de se profiler à l'échelle internationale. Chaque établissement doit décider de son positionnement, entre l'université portée sur la recherche et la haute école. Certaines hautes écoles au rayonnement mondial devraient néanmoins bénéficier d'un traitement spécial. **De notre point de vue, il ne faut pas attendre 2012 pour mettre en place le paysage des hautes écoles suisses. La dynamique de la société du savoir globale exige des adaptations et des solutions plus rapides.** Cela vaut non seulement pour la loi-cadre sur les hautes écoles, mais aussi pour le domaine de la formation en général. Les décisions doivent être prises plus rapidement.

L'ouverture au transfert de technologies

De plus en plus, l'innovation repose sur la collaboration facilitée entre les hautes écoles et les entreprises. S'il est vrai que le transfert de savoir et de technologie fonctionne assez bien en Suisse, d'après des études du KOF/EPF, et que l'indice d'innovation (« Innovation Scoreboard ») de la Commission européenne confirme la bonne position de notre pays à l'échelle internationale, tout ne fonctionne pas à ce point parfaitement qu'il ne faille resserrer les liens entre les milieux scientifiques et l'économie. Pour cela, nul besoin de nouveaux instruments ou de nouveaux comités. Les deux camps doivent faire preuve de davantage d'ouverture et être convaincus qu'ils y gagneront sans qu'il n'y ait de confusion en ce qui concerne leurs rôles respectifs. Aussi lançons-nous un appel aux entreprises – principalement aux PME – et aux hautes écoles afin qu'elles aillent à la rencontre les unes des autres. Il existe encore de nombreuses possibilités de conclure des partenariats publics-privés (forums de discussion, programmes de recherche communs, partage d'infrastructures de recherche, programmes d'échange pour le personnel, etc.).

2 Énergie et environnement : miser sur les instruments du marché

La politique énergétique suisse se trouve en excellente position en comparaison internationale. **Nous utilisons l'énergie avec efficacité, en préservant l'environnement et les ressources.** À ceci s'ajoute le fait que notre approvisionnement en énergie est fiable et avantageux. Ces paramètres sont décisifs pour l'économie. Malheureusement, dans les débats qui ont cours depuis une année à propos de l'énergie, ils sont insuffisamment pris en compte.

- **Notre approvisionnement en électricité est quasi exempt de CO₂.** Cette situation découle de la production hydro-électrique, qui compte pour 60% du total. La Suisse a en effet reconnu depuis fort longtemps l'importance de cette ressource renouvelable. A tout le moins des décennies avant l'UE, qui se fixe aujourd'hui l'objectif d'obtenir en quelques années une part d'énergies renouvelables et des taux d'émissions de CO₂ bas comme notre pays.
- Environ 40% du solde de la production électrique dépend de **l'énergie nucléaire. Cette dernière n'émet quasiment pas de CO₂.** Elle est fiable et avantageuse. Son combustible peut se stocker et il provient de différents pays occidentaux, ce qui exclut aujourd'hui et demain des problèmes d'approvisionnement. Le mix électrique composé de 60% d'énergie hydraulique et de 40% de nucléaire est idéal. En matière d'émissions de CO₂, la Suisse est en position enviable en comparaison internationale. Parmi les pays industrialisés, notre pays est celui qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant. Dans la protection du climat, l'économie suisse remplit ses obligations. Par le biais de **l'Agence de l'énergie pour l'économie**, quelque 1600 entreprises participent aux diverses conventions en vue d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions. C'est annuellement 0.4 million de tonnes de CO₂ qui sont ainsi épargnés. A ceci s'ajoutent les activités de la Fondation centime climatique, qui apporte une contribution de poids à la réduction des émissions, tant en Suisse qu'à l'étranger, à hauteur de 1.8 mio de tonnes. Grâce à des efforts conju-

gués, la Suisse sera certainement l'un des rares pays à atteindre les objectifs du protocole de Kyoto.

Il n'est dès lors pas étonnant que la Suisse figure dans le peloton des pays leaders en matière d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement. Récemment, l'Institut de l'économie allemand à Cologne a publié un comparatif en matière environnementale portant sur l'eau, l'air et l'efficacité énergétique. La Suisse s'y place au deuxième rang, derrière l'Irlande (graphique). Assurément, notre pays figure parmi les premiers de classe en matière de protection de l'environnement et d'utilisation économe des ressources. Cette assertion est confirmée par les chiffres en matière d'efficacité énergétique (Utilisation d'énergie primaire par unité de PIB, graphique).

Postulats en matière d'énergie et d'environnement

l'économie suisse appelle de ses vœux la croissance économique, condition de la prospérité et de la sécurité sociale. La politique énergétique doit apporter sa contribution à la croissance tant du secteur industriel que de celui des services. Dans ce cadre, il faut viser à ce que la croissance économique et le développement durable ne soient pas mis en opposition. Nos souhaits en matière d'énergie et d'environnement se basent sur les lignes directrices suivantes :

1. Sécurité d'approvisionnement
2. Utilisation des instruments de marché
3. Respect de l'environnement
4. Éviter les dépendances géopolitiques (diversification)
5. Capacité concurrentielle au niveau des prix

La croissance a besoin d'électricité

Les perspectives énergétiques publiées par la Confédération ont confirmé notre dépendance à l'égard de l'étranger en matière d'approvisionnement. **A l'avenir, l'accès libre aux marchés internationaux de l'énergie pèsera toujours d'un poids important.** L'Europe de l'Ouest se dirige vers un fort déficit dans l'offre énergétique. Mais les perspectives sont surtout préoccupantes en matière d'électricité. Nous connaissons des goulets d'étranglement dans quelques années et de véritables déficits d'approvisionnement d'ici à la fin de la décennie suivante. Au cours des 35 dernières années, on a vu que la consommation d'électricité augmentait en proportion relativement constante avec la croissance économique. Ainsi, une croissance de 1% s'accompagne d'une hausse de la consommation d'électricité de 1,8%. L'industrie et le secteur des services auront besoin, à l'avenir aussi, d'électricité en quantités croissantes.

Pour un approvisionnement sûr et à long terme en électricité

Dans les seules 15 dernières années, la consommation d'électricité a augmenté de 25%, alors que la production en Suisse ne progressait que de 12%. Vers 2020, lorsque la première génération de centrales nucléaires sera mise hors service et que les droits de tirage avec la France auront pris fin, nous accuserons un déficit d'approvisionnement équivalent à 7-10 TWh. En 2035, ce déficit se montera à 25-30 TWh, soit à peu près la moitié de la consommation actuelle. Les économies d'énergie ne pourront pas à elles seules combler ce déficit. Même le scénario d'une « société à 2000 watts », pêche par manque de réalisme et ne nous aiderait pas. La Suisse ne pourra en fait pas résoudre le problème sans construire de nouvelles centrales nucléaires.

Le Conseil fédéral, ainsi qu'il l'a communiqué dans ses nouvelles perspectives de politique énergétiques en février, partage le même constat. **Comme le gouvernement, l'économie met au premier plan l'amélioration de l'efficacité énergétique, la recherche en matière d'énergies renouvelables,**

l'utilisation de la force hydraulique et le remplacement des centrales nucléaires. Et comme les difficultés d'approvisionnement feront rapidement sentir leurs effets, il est indispensable de préparer rapidement les décisions politiques en vue de remplacer les centrales nucléaires par de nouvelles. Dans ce dossier, il s'agit d'évaluer la possibilité d'accélérer les procédures. Il faut aussi mener à bon rythme les clarifications relatives aux dépôts des déchets nucléaires. Il s'agit dans ce cadre d'avancer dans le choix des sites et de pousser la recherche de nouvelles solutions techniques.

Protection du climat : appliquer les instruments de marché

En matière de protection du climat aussi, nous estimons que les instruments de marché doivent jouer un rôle de premier plan. **Tout d'abord, il s'agit d'être en mesure de participer au commerce international de certificats d'émissions de CO₂.** Pour l'avenir, c'est à dire pour l'après 2012, il faut absolument renforcer cet aspect. Car le commerce de droits d'émissions pourrait bien être l'un des résultats durables majeurs du protocole de Kyoto. Il faut le préférer à une taxe sur l'énergie pure et dure, qui résulterait d'un prix fixé du carbone fixé par l'État.

Ne pas affaiblir l'économie suisse par une taxe sur l'énergie

Le but d'une politique environnementale efficace doit être d'inciter à réduire les émissions dommageables. **Avec la loi sur le CO₂ actuelle et les mesures volontaires, la Suisse applique déjà des instruments de marché.** En conséquence, nous rejetons les projets de l'administration fédérale, qui étudie l'introduction d'une taxe globale sur l'énergie sous le couvert d'une réforme fiscale écologique. Un tel instrument se traduirait par une voie solitaire dommageable pour l'économie. Nous ne pourrions jamais accorder notre soutien à une politique énergétique qui aurait pour conséquence de faire fuir à l'étranger des industries aujourd'hui productives et concurrentielles en comparaison internationale. Ainsi que le démontrent les expériences faites dans le cadre de la politique climatique, les mesures volontaires, tout particulièrement, fonctionnent à satisfaction. Leur potentiel n'étant de loin pas complètement mis à contribution, des nouvelles interventions de l'État ne se justifient pas.

3 Finances et impôts : améliorer en permanence les avantages de la place économique

Dans la concurrence internationale entre places économiques, le domaine finances et impôts reste un facteur essentiel. C'est une des raisons pour lesquelles l'économie suisse s'est engagée fermement en faveur d'un assainissement des finances fédérales.

Finances fédérales : momentanément à nouveau sur les rails

l'économie suisse a tiré la sonnette d'alarme au sujet des problèmes financiers de la Confédération et montré la voie dans le Concept des dépenses. La pression exercée a contribué de manière décisive à faciliter le passage devant le Parlement de deux programmes d'allègement budgétaire d'un montant total de 5 milliards de francs par an. **Il n'en reste pas moins que d'autres réformes structurelles majeures doivent avoir lieu dans le domaine des finances fédérales.**

Liquidation partielle indirecte : une solution favorable à la planification des successions

Une solution a enfin pu être trouvée grâce à la pression exercée par l'économie suisse. Encore faut-il que sa mise en œuvre par l'Administration fédérale des contributions corresponde à la volonté du législateur. l'économie suisse gardera un œil vigilant sur ce dossier.

Réforme de l'imposition des PME mise sous toit

Le Parlement a adopté un projet de réforme de l'imposition des entreprises satisfaisant pour l'économie grâce à la pression exercée par l'économie suisse. Et ce n'est pas fini, il reste d'autres mesures à prendre dans le domaine de la politique fiscale. Nous avons remporté tout au plus une victoire

d'étape. **Cette réforme importante avant tout pour les PME est soutenue par une vaste alliance** : les milieux économiques se sont d'ores et déjà mobilisés et ont lancé une action dans ce sens. Le Conseil fédéral, les partis bourgeois, les cantons et l'économie approuvent également cette réforme. Par conséquent, la campagne en vue du référendum se présente bien.

Postulats : Finances et impôts

Finances fédérales : les réformes structurelles et l'examen des tâches restent d'actualité

L'expression « le calme avant la tempête » décrit bien la situation en matière de politique financière. En effet, une augmentation des charges se chiffrant en milliards pointe à l'horizon. Le problème principal découle de l'importance croissante du domaine social, qui évince peu à peu les autres groupes de tâches. En outre, la quote-part de l'État a enregistré une forte augmentation depuis le début des années 1990. Des corrections s'imposent. **La prochaine législature devra élaborer des solutions et des réformes incisives dans des secteurs coûteux** : le social, l'agriculture, les transports. En effet, si l'évolution actuelle se poursuit, dans 20 ans l'Etat s'occupera exclusivement de tâches sociales. Les ressources ne sont déjà plus suffisantes dans d'autres domaines. On retrouve ce phénomène au sein même du domaine social, où l'AI étouffe financièrement l'AVS. **La 5^e révision de l'AI constitue un premier pas urgent dans la bonne direction. D'une manière générale, il faut s'en tenir strictement au frein à l'endettement.** Les bénéfices extraordinaires doivent servir à rembourser la dette.

La concurrence fiscale, un facteur de succès plein de promesses

La concurrence fiscale intercantonale est un facteur de succès, notamment dans le contexte international. Les discussions relatives aux forfaits fiscaux et la pression exercée sur les régimes cantonaux par l'UE le prouvent. La concurrence fiscale favorise la croissance, l'emploi et des finances saines. Parallèlement, les recettes de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les bénéfices augmentent depuis plusieurs décennies. Les chiffres ne permettent pas de parler de sous-enchère (« race to the bottom ») ou de concurrence fiscale ruineuse. C'est cette concurrence fiscale saine et génératrice de bénéfices que l'initiative du PS en vue d'une harmonisation fiscale cherche à saper. Or cette initiative pourrait très rapidement pousser de bons contribuables à quitter la Suisse. Les conséquences seraient claires : les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes reculeraient, et tout le monde sera affecté en raison de la péréquation financière. Pour pallier ce manque à gagner, il faudrait relever la charge fiscale de la classe moyenne ou supprimer des prestations de l'Etat. Conclusion : **l'initiative du PS qui vise à harmoniser les impôts entraînerait une hausse de la charge fiscale.** L'économie combattra fermement cette initiative.

Réforme de l'imposition des entreprises II : alléger la charge des PME, éliminer des éléments chicaniers

Après une première réforme de l'imposition des entreprises, mise en œuvre avec succès, c'est au tour des PME de bénéficier de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. A l'heure actuelle, les bénéfices sont imposés deux fois – auprès de l'entreprise et de l'actionnaire. **La réforme atténue ce problème, du moins pour les entrepreneurs et les entreprises familiales.** En outre, elle élimine des éléments chicaniers qui frappent les sociétés de personnes. Ainsi, la réforme de l'imposition des entreprises II est clairement favorable aux PME et à la croissance. Modérée, elle mise sur l'un des points forts de notre économie et est appuyée par de nombreux représentants des PME. Pourtant, les milieux de gauche ont lancé le référendum et entendent mener une campagne idéologique contre les « grands actionnaires ». Ces milieux ont choisi l'opposition, bien que la réforme de l'imposition des entreprises II renforce les entrepreneurs, les sociétés de personnes, les entreprises familiales et les PME de toute la Suisse et de toutes les branches en supprimant des obstacles fiscaux.

Réforme de la TVA : viser un taux unique

Il importe d'accélérer la simplification du système de TVA suisse. **Le projet de réforme devrait alléger sensiblement le travail administratif des entreprises et instaurer la sécurité juridique et la transparence.** Le DFF a présenté un projet de révision tenant compte des besoins de l'économie et introduisant de vraies améliorations grâce à des adaptations techniques urgentes. L'imposition des entreprises induite par la taxe occulte n'est pas plus juste que les distorsions de concurrence découlant de l'application de différents taux fiscaux. Le Conseil fédéral fait bien de multiplier les efforts pour se rapprocher au maximum d'un impôt sur la consommation neutre pour les entreprises. Nous le soutenons.

Le processus de réforme fiscale est une tâche permanente

La réforme de l'imposition des PME et la simplification de la TVA ne mettent pas un terme au processus de réformes fiscales. Ces dernières années, des pays importants de l'UE et de l'OCDE ont réduit de manière décisive les impôts frappant les entreprises. Compte tenu de l'intensité de la concurrence entre places fiscales, il importe d'examiner et d'améliorer en permanence le système fiscal suisse. Les réformes fiscales et les allègements fiscaux sont une tâche permanente. **N'étant pas membre de l'UE, nous sommes souverains et devons continuer à tirer parti de notre marge de manœuvre dans le domaine de la politique fiscale.** Ainsi, il faut se féliciter des processus en cours dans les cantons. **Au vu de la nette baisse des taux d'imposition au niveau international, une réduction substantielle de l'imposition des bénéficiaires s'impose aussi en Suisse au niveau fédéral.** Par ailleurs, il convient d'agir dans le domaine des impôts sur la substance (droit d'émission et droit de timbre). Il faut encore, en matière d'imposition des personnes physiques, alléger la charge fiscale fédérale qui pèse sur les couples à deux revenus.

Surveillance des marchés financiers : accroître l'efficacité et la transparence

Élaborer une législation de surveillance des marchés financiers couvrant plusieurs branches est un projet judicieux. Soucieuse de sa réputation, la place financière accorde une grande importance à la transparence et à la sécurité du droit. Les marchés des capitaux ne peuvent, pas plus que les autres, se passer de règles. Si on pense à plusieurs cas de prises de contrôle d'entreprises suisses par des sociétés étrangères, une transparence accrue peut aussi améliorer la situation. **Notre objectif n'est pas de protéger les entreprises suisses. Nous ne réclamons pas de protection pour les entreprises nationales. L'adaptation des seuils qui obligent à publier des prises de participations, l'inclusion des options et le durcissement des sanctions servent, au final, la transparence de la place financière.**

4 Politique de concurrence : poursuivre l'ouverture du marché

Une concurrence qui fonctionne est l'élixir de vie de l'économie de marché. La Suisse a récemment procédé à des améliorations importantes dans ce domaine. Economiesuisse s'est fermement engagée dans ce sens, et ce dans plusieurs domaines :

- La **loi sur le marché intérieur** : la possibilité d'intervention de la Comco a été améliorée, facilitant l'exercice de certaines professions dans un autre canton.
- Le **marché des télécommunications** : la libéralisation s'est traduite par une intensification de la concurrence, poussant les prix à la baisse et améliorant l'offre. Il faut poursuivre sur cette voie avec détermination.
- Le **marché de l'électricité** : la décision de la Comco sur un cas particulier a provoqué une ouverture avec pour effet une baisse des prix. Malheureusement, la première tentative d'ouverture totale a échoué, de sorte que cet objectif reste à l'agenda de la politique d'économiesuisse en matière de concurrence.

Postulats : Politique de la concurrence

Une politique de la concurrence ouverte demeure une priorité pour l'économie suisse. En effet, il est essentiel de faciliter l'accès à notre marché. C'est l'unique moyen de créer la concurrence, de garantir des prix bas et une plus grande diversité de produits et de services. Les principaux défis à venir sont au nombre de sept.

Éliminer les entraves au commerce grâce à l'introduction du principe du Cassis de Dijon sans discriminer les producteurs nationaux

Des prescriptions particulières continuent d'entraver l'accès au marché. La Suisse applique les mêmes règles que l'UE pour les machines, par exemple, mais exige un étiquetage particulier pour les denrées alimentaires. Notre pays doit renoncer à de telles prescriptions spéciales. Leur suppression ouvrirait le marché suisse. L'harmonisation des prescriptions et les accords contractuels sont également primordiaux, puisqu'ils assurent l'accès aux autres marchés également pour les produits d'exportation suisses. L'introduction du principe du Cassis de Dijon consoliderait cette évolution. Son introduction est d'ailleurs clairement soutenue par l'économie suisse, même en cas de mise en œuvre unilatérale. **Les producteurs suisses ne doivent pas être discriminés** et doivent pouvoir produire selon les mêmes règles que les concurrents étrangers. Cela accroîtrait la pression en vue d'une libéralisation. Les règles d'exception, telles que celles demandées par les organisations de protection des consommateurs, renforcent au contraire le cloisonnement du marché. Il faut y renoncer.

Importations parallèles : accroître la concurrence en combattant les abus

La concurrence et la protection de la propriété intellectuelle sont deux éléments clés d'une économie de marché. Le droit des brevets constitue, quant à lui, un élément important pour faire face à la concurrence mondiale entre places économiques. **Dans cette optique, il importe de combattre le cloisonnement abusif des marchés. La loi sur les cartels constitue l'instrument adéquat à cet effet.** Le Tribunal fédéral l'a déjà indiqué dans le fameux arrêt Kodak et le législateur l'a confirmé lors de la dernière modification du droit des cartels. Cet instrument doit servir à trouver l'équilibre entre les incitations commerciales et les incitations relevant de l'innovation. Des abus peuvent être signalés à la commission de la concurrence. De son côté, la Comco pourrait améliorer la sécurité juridique pour les importateurs intéressés en publiant une communication sur cette question. Le principe dit de l'épuisement national est la norme dans tous les pays industrialisés. La lutte renforcée contre les abus en est le corollaire.

Même si certains problèmes sont avérés, l'éventualité d'une introduction de l'épuisement régional doit faire l'objet d'examen supplémentaires. Son introduction nécessiterait toutefois la réciprocité, ce qui aurait des effets sur le droit des marques et le droit d'auteur.

Moins de prix régulés par l'Etat, plus de concurrence

En Suisse, l'Etat intervient dans la formation de nombreux prix. Cela concerne la redevance postale et la redevance télévision, le soutien au marché dans le domaine agricole, mais aussi les taxes étatiques perçues notamment pour la délivrance d'un passeport ou le traitement des eaux usées. **Ces coûts pèsent sur les entreprises et les consommateurs et ils augmentent davantage que les autres prix.** À elles seules, les taxes pour les services fournis par l'Etat ont doublé entre 1990 et 2004. Ainsi, les Suisses paient ainsi 10,5 milliards de francs de plus pour les taxes en tous genres. Les prix administrés contribuent de manière décisive à faire de la Suisse un « îlot de cherté ». Aujourd'hui, il importe donc de restreindre les interventions de l'Etat et d'instaurer une concurrence ouverte. Mais aucun changement de tendance n'est en vue. Bien au contraire, dans le domaine de la radio et de la télévi-

sion, la révision de la loi a cimenté le système en place. Le Conseil fédéral, pour sa part, n'exploite pas les possibilités de prélever des redevances obligatoires uniquement pour des domaines clés.

Ouverture du marché postal à l'image de l'Europe

L'ouverture du marché postal suisse est à la traîne par rapport à celle des autres marchés européens. La situation est paradoxale, car selon une étude récente de PriceWaterhouseCoopers **la Suisse jouit d'un degré de préparation à l'ouverture du marché postal supérieur à la moyenne**. Le service universel est surfinancé : les prix pratiqués sont excessifs, ce dont les consommateurs et les entreprises font les frais année après année. L'ouverture du marché postal contribuerait réellement à faire baisser les prix. Cela ne menacerait aucunement la desserte de base, comme le montre le résultat d'exploitation positif de la Poste suisse dans ce domaine.

Politique de la santé : accroître l'efficacité grâce à la concurrence sur le marché hospitalier

Les hôpitaux sont un des éléments centraux du système de santé en termes d'infrastructure et de coûts. Un système de santé solide, efficace et innovant possède un potentiel de croissance et représente un élément important d'une économie nationale. Il s'agit donc de mettre en place en sa faveur des conditions-cadre adéquates. Quant aux cantons, selon l'OCDE, il leur manque la taille nécessaire et la capacité pour organiser une dispensation des soins efficace. C'est pourquoi la réforme du financement hospitalier ne peut pas viser à étendre une planification cantonale qui conduirait inévitablement dans une impasse et provoquerait le rationnement. **Il faut au contraire établir la transparence et la concurrence en matière de prestations, tant dans le domaine de la qualité des soins et que de celui des coûts, sur un marché hospitalier étendu à l'ensemble du pays**. L'accès non discriminatoire au marché devient ainsi la pierre angulaire de la réforme.

Alléger la réglementation et la bureaucratie

C'est l'action économique et non l'administration qui crée la croissance. **En conséquence, l'allègement de la réglementation et de la bureaucratie constitue une tâche permanente**. Pourtant, les procédures de déclarations, les autorisations et les procédures d'examen des demandes ne cessent de se multiplier. Elles représentent une charge de plus en plus lourde pour les entreprises. **De longues procédures compliquent et renchérissent la réalisation de projets de construction, notamment quand les nombreuses possibilités d'opposition sont exploitées**. Les antennes mobiles en sont un bon exemple : bien que les valeurs-limite appliquées en Suisse soient dix fois plus basses que les valeurs européennes et que le nombre de téléphones portables dépasse déjà celui des habitants, la construction de chaque nouvelle antenne ou presque fait l'objet d'un recours. Ce n'est pas la suppression d'une réglementation, mais son maintien qu'il faudrait justifier. Cela ne concerne pas uniquement la Confédération ; il existe une marge de manœuvre considérable aux niveaux cantonal et communal. Le fait est que des barrières continuent d'entraver l'accès au marché malgré l'introduction de la loi sur le marché intérieur. Dans le canton de Vaud, par exemple, les services de garde privés non vaudois doivent produire un extrait du casier judiciaire et un certificat de capacité civile pour toute personne employée contrôlant les billets dans une foire. Lorsque des déclarations ou des procédures d'examen des demandes sont indispensables, leur obtention doit être simplifiée. La disponibilité de tous les documents en format électronique contribuerait à simplifier les démarches.

5 Politique économique extérieure : tirer parti de toute la marge de manœuvre

La Suisse est traditionnellement très ouverte dans ses relations économiques extérieures. Notre pays pratique des tarifs douaniers sur les produits industriels parmi les plus bas du monde et ne prend pas de mesures anti-dumping, à l'inverse de la quasi-totalité des autres pays. Les investissements étrangers sont bienvenus. Les portes sont également grandes ouvertes dans le domaine des services. C'est tout le contraire dans notre politique agricole. Celle-ci se distingue par des subventions record et des entraves au commerce très élevées en comparaison internationale. Cette politique de repli jette une ombre sur nos relations économiques avec de nombreux pays.

Accords de libre-échange : un partenaire attrayant malgré sa taille

Dans la phase actuelle de négociation de nouveaux accords de libre-échange avec des pays non membres de l'UE, il apparaît que la Suisse intéresse également des partenaires importants. Les Etats-Unis auraient été d'accord de conclure un accord avec la Suisse si nous avions été plus flexibles sur la question agricole. Nous constatons avec satisfaction que nous avons désormais entamé des négociations en vue de la conclusion d'un tel accord avec le Japon. Dans l'optique d'une extension des accords de libre-échange, economiesuisse a défini les pays partenaires qu'elle juge prioritaires et en a informé les autorités. Ce sont des pays importants membres de l'OCDE et les États réunis sous l'acronyme BRIC, ainsi que d'autres marchés d'importation ou d'exportation décisifs pour l'économie suisse. Dans cette perspective, et que ce soit avec ou sans l'AELE, la Suisse s'en sort mieux que l'UE dans les accords de libre-échange.

UE : poursuivre sur la voie bilatérale

L'UE est notre principal partenaire commercial. Depuis 1972, la Suisse possède un accord de libre-échange qui lui réserve un accès étendu au marché intérieur de l'UE. En outre, elle a su négocier et mettre en vigueur de très bons accords bilatéraux. L'imbrication économique de notre pays avec les États de l'UE est étroite. C'est essentiel pour nos entreprises. **Il n'y a aucune raison d'abandonner une voie bilatérale qui a fait ses preuves.** Notre pays jouit de meilleures conditions-cadre que celles dont il hériterait en cas d'adhésion à l'UE. Ce sont principalement trois domaines qui poseraient problème : la politique financière et fiscale, la politique monétaire et la politique sociale, notamment en lien avec le marché du travail. economiesuisse a toujours clairement défendu la voie bilatérale. Sa prise de position de l'an dernier posait les jalons des développements futurs.

Postulats d'économie extérieure

Débloquer la voie multilatérale

Même si les négociations du Cycle de Doha sont momentanément bloquées, economiesuisse continue, pour des raisons de principe, de soutenir la poursuite de ces discussions dans le cadre de l'OMC. Elles offrent de grands avantages à une petite économie ouverte telle que la nôtre. Nous ne devrions pas perdre l'espoir de parvenir à remettre ce Cycle de négociations sur les rails. Si, dans le pire des cas, ces discussions devaient définitivement échouer, il y aurait lieu de relancer un nouveau cycle sur des bases moins contraignantes.

Mettre le poids sur les accords de libre-échange

En l'absence de résultats sur le front de l'OMC, il importe que la Suisse négocie des accords de libre-échange avec d'importants partenaires d'outre-mer si elle veut éviter que son économie ne subisse des discriminations. De tels accords peuvent en outre permettre, suivant le degré d'ouverture des marchés et les domaines de coopération, d'aller plus loin que cela n'est possible dans le cadre de l'OMC. economiesuisse a fixé et rendu publiques au début de 2007 ses priorités en matière d'accords de libre-échange. En point de mire, on citera des accords avec d'importants pays de l'OCDE

extra-européens et avec des pays du groupe BRIC. Un accord avec les Etats-Unis, deuxième marché pour la Suisse, serait spécialement intéressant. Le refus du Conseil fédéral, en janvier 2006, de reprendre les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, a laissé aux milieux économiques un sentiment d'inachevé. La Corée du Sud, confrontée à des problèmes structurels analogues à ceux de la Suisse dans le domaine de l'agriculture, est parvenue le mois dernier à mener à terme des négociations sur un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. **Il n'y a donc aucune raison pour que la Suisse ne tente pas de trouver un dénominateur commun avec Washington qui permettrait de déboucher sur accord.** Dans l'intérêt des entreprises suisses, economiesuisse demande au Conseil fédéral de revenir sur sa décision précédente et de franchir ce pas important.

La coopération au développement est un important instrument de politique extérieure. Mais elle ne doit pas faire oublier les intérêts économiques. Les autres pays donateurs ne les oublient pas d'ailleurs. C'est pourquoi il doit être possible d'atteindre des objectifs de politique extérieure, par exemple négocier des accords économiques, en accompagnant cette démarche par des mesures de soutien à des pays en développement et en transition pour renforcer le caractère durable des liens ainsi créés.

L'avenir des relations avec l'UE

economiesuisse entend suivre avec constance la voie bilatérale sur laquelle elle s'est engagée avec l'UE. Cela signifie donc ni stagnation, ni voie solitaire. Les accords bilatéraux existants sont constamment réexaminés quant à leur bon fonctionnement et, si nécessaire, adaptés aux nouvelles réalités dans l'intérêt réciproque des parties. Il existe encore quelques domaines, peu nombreux, dans lesquels la coopération peut encore être améliorée. C'est notamment le cas des domaines de l'électricité et des échanges agricoles. La voie bilatérale n'est pas aisée et il y aura sans cesse de nouveaux défis à surmonter. A preuve, la controverse actuelle dans le domaine fiscal. Mais les résultats de la voie bilatérale sont sensiblement meilleurs que ceux qu'offrirait l'adhésion à l'UE.

Le différend fiscal avec l'UE : la souveraineté fiscale n'est pas négociable

La position de la Suisse est juridiquement très solide. De plus, de nombreux votes populaires sont venus la sanctionner. Les citoyens ont confirmé à plusieurs reprises la voie bilatérale. La Suisse respecte les traités qu'elle a signés. Recourir au libre-échange dans cette question n'est pas justifié. Notre pays n'a négocié aucun accord dans le domaine fiscal avec l'UE. **La concurrence fiscale internationale est une réalité. L'ingérence de l'UE dans la souveraineté fiscale suisse est inacceptable.** economiesuisse soutient le Conseil fédéral dans son refus de négocier. Mais un besoin d'explications est sans doute nécessaire. Il faut toujours chercher le dialogue avec l'UE.

Une bonne politique économique est payante

La concurrence entre sites économiques est féroce. La politique économique extérieure et la politique économique nationale sont de plus en plus imbriquées. **Une politique économique extérieure ouverte entraîne des effets positifs sur la concurrence à l'intérieur du pays, sur les adaptations structurelles des entreprises et sur les secteurs économiques.** Une bonne politique économique à l'interne aide les entreprises à mieux résister à la concurrence internationale. economiesuisse s'engage avec force en faveur d'améliorations dans les deux domaines.